

and thanks

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la
générosité de:

Toronto Reference Library

quality
gibility
the

Les images suivantes ont été reproduites avec le
plus grand soin, compte tenu de la condition et
de la netteté de l'exemplaire filmé, et en
conformité avec les conditions du contrat de
filmage.

e filmed
g on
impres-
. All
y on the
pres-
printed

Les exemplaires originaux dont la couverture en
papier est imprimée sont filmés en commençant
par le premier plat et en terminant soit par la
dernière page qui comporte une empreinte
d'impression ou d'illustration, soit par le second
plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires
originaux sont filmés en commençant par la
première page qui comporte une empreinte
d'impression ou d'illustration et en terminant par
la dernière page qui comporte une telle
empreinte.

he
CON-
ND"),

Un des symboles suivants apparaîtra sur la
dernière image de chaque microfiche, selon le
cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le
symbole ∇ signifie "FIN".

at
o to be
ed
eft to
as
e the

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être
filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être
reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir
de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite,
et de haut en bas, en prenant le nombre
d'images nécessaire. Les diagrammes suivants
illustrent la méthode.

3

1
2
3

	2	3
4	5	6

65
S. BIRNIE & J. JONES beg leave to inform the Public in general and their Friends in particular that they have taken the House and Premises occupied by the late Levy Solomon where they mean to continue their Bread and Biscuit baking, Hair Dressing, and Tobacco manufactories, &c. They are sensible of the method of soliciting that Encouragement and Industry, assiduity and attention that is due to the Public, who may depend on being supplied in the various branches above-mentioned in the most proper manner and at the lowest rates.

Montréal

S. BIRNIE & J. JONES, pour former le Public en général et leur amis, qu'ils ont pris la maison et premises occupées par feu Levy Solomon, où ils se proposent de continuer des Biscuits, ainsi que de continuer de faire de la Poudre à poudrer, de l'Amidon, &c. pour quoi ils prennent cette méthode de solliciter l'encouragement, qu'ils esperent mériter de la part du Public, par leur assiduité et attention, et le Public, par eux dans les diverses branches de leur commerce avec ponctualité et aux conditions les plus avantageuses.

Montréal, 23 Août, 1792.

J. JONES beg leave to inform the Public
their Friends in particular that they have
the Premises occupied by late Mr. Levy
they mean to conduct the Business of
baking, Hair Powder, Starch and
Cakes, &c. They therefore take this
opportunity to express that Encouragement which by their
care and attention they hope to deserve from
the Public, and depend on being served by them in
the above-mentioned in the most faithful
and lowest rates.

Montreal, 23d. August 1792.

J. JONES, prennent la liberté d'in-
former en général et leurs Amis en particulier,
la maison et les prémisses ci-devant occupée par
M. Levy, où ils se proposent de faire du Pain et
de continuer les manufactures de
Cakes, de l'Amidon, du Tabac, &c. C'est
pourquoi ils prennent cette méthode de solliciter l'encou-
rage-ment et méritent par leur industrie, assis-
sance et le Public, peut être assuré d'être servi
dans diverses branches ci-dessus mentionnées,
et aux conditions les plus raisonnables.

Août, 1792.

